

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 12 (2005)
Heft: 1

Artikel: Les Suisses en France : un exemple de "transmigrants" à l'époque de la création des références identitaires nationales?
Autor: Leu, Stephanie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-27761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES SUISSES EN FRANCE

UN EXEMPLE DE «TRANSMIGRANTS» A L'EPOQUE DE LA CREATION DES REFERENCES IDENTITAIRES NATIONALES?

STEPHANIE LEU

Longtemps ignorée par l'historiographie, l'importante présence des Suisses en France à l'époque contemporaine reste largement à étudier. Si ce vide oblige à un gigantesque travail de recherche et de sélection des sources, il permet de tester, sur une question vierge de toute problématique, des axes de questionnement nouveaux. Dans ce cadre, les études transnationales permettent de compléter et d'affiner notre lecture historique du fait migratoire, même s'il s'agit de l'adapter à l'époque et à la démarche historiques. En effet, il ne s'agit plus de considérer le fait migratoire comme le passage souvent brutal d'une société de départ à une société d'arrivée, au sein de laquelle le migrant s'intègre. Il semble désormais nécessaire de prendre en compte dans ce processus la multitude des liens commerciaux, politiques, économiques, ou encore culturels qui relient le migrant à son pays d'origine et contribuent par là-même à lui façonner une identité particulière, indépendante des besoins des Etats et surtout déterritorialisée. En effet, il nous intéressera ici de questionner ce postulat des recherches transnationales qui mettent l'accent sur la nécessité de briser le lien entre identité et territoire national. Pour cette raison, nous présenterons, dans une première partie théorique les possibilités d'utiliser le concept de transnationalisme dans la recherche historique. Puis, nous chercherons à appliquer celle-ci à l'étude précise d'une des «colonies» suisses de France. Celle-ci est installée dans un département de l'Est français, situé à mi-chemin entre la frontière suisse et la capitale française, sur la ligne de chemin de fer reliant Bâle à Paris, la Haute-Marne..

A travers cette colonie, nous essaierons de nuancer et/ou critiquer la validité de l'application du terme de transmigrant à des membres d'un groupe, occupé majoritairement dans la fromagerie et pour lequel le rapport au territoire est essentiel dans la définition identitaire et dans les modalités d'intégration à la société d'accueil.

VERS UNE REMISE EN CAUSE DU CADRE DE L'ETAT-NATION?

Traditionnellement, l'étude des migrations en France se donnait pour but de commenter les mécanismes de l'intégration et de l'assimilation qui devaient suivre l'installation des migrants en France. Par là même, il s'agissait de répondre à une préoccupation éminemment politique: mettre à jour le fonctionnement d'un modèle de «faire France»,¹ qui, depuis la fin du 19^e siècle et l'immigration de masse s'appuyait avec succès sur les valeurs uniformisantes de la République,² et qui apparaîtrait aujourd'hui de plus en plus en crise face aux montées des revendications identitaires. L'étude sur les Suisses de Haute-Marne que nous avons récemment menée s'inscrivait ainsi largement dans cet axe de réflexion.³

Seulement, dans cette démarche, l'intégration est souvent pensée comme le résultat d'une histoire linéaire et elle est donc rarement envisagée comme l'hypothétique produit d'une longue succession de conflits d'intérêts et de compromis entre accueillants et accueillis, dans laquelle les liens maintenus entre le pays d'accueil et le pays d'origine seraient centraux.

Or, cette réticence à intégrer en histoire les dernières réflexions issues des recherches transnationales tient peut-être moins au fait d'abandonner ou redéfinir la question de l'intégration qu'au fait qu'elles mènent directement à une remise en cause du cadre dans lequel la migration de masse du 19^e et du début du 20^e siècle a majoritairement été pensée. En effet, si l'on réfléchit sur le rôle des pratiques transnationales, c'est-à-dire des liens matériels et immatériels qui relient de manière plus ou moins forte un migrant à sa société d'origine, l'historien doit nuancer le modèle de l'Etat-nation. Andreas Wimmer et Nina Glick Schiller ont d'ailleurs montré la nécessité de briser ce cadre, qui serait, selon eux, moins une réalité qu'un paradigme de recherche.⁴

Pourtant, le fait paraît indéniable: l'historiographie suisse comme française a montré et prouvé la manière dont l'Etat français et la Confédération helvétique cherchent, entre la fin du 19^e siècle et le déclenchement de la seconde Guerre Mondiale, à imposer un système national face à la force de certains particularismes locaux. Si les mécanismes sont foncièrement différents dans les deux pays, l'objectif est le même: tendre à une identification entre un Etat et un peuple, que celui-ci vive sur le territoire national ou à l'extérieur de ses frontières. En particulier, comme l'a montré Gérard Arlettaz, la Suisse, qui est alors, dans des proportions similaires, tout à la fois terre d'immigration et d'émigration, lie la défense de son identité nationale, en danger supposé face aux immigrés qui s'installent sur son territoire, au maintien dans ses colonies à l'étranger d'un sentiment national fort.⁵

82 ■ Or, qui dit mise en place d'un nouveau système d'encadrement des sociétés,

dit conflits et tensions a fortiori au sein des communautés suisses immigrées qui font face à la volonté assimilationniste française et aux velléités helvétiques de maintenir en leur sein une identité «suisse». Cette tension laisse évidemment la place à une réflexion transnationale, qui intègre la compréhension des liens, de toutes natures, qui unissent les émigrés au pays qu'ils ont quitté. Seulement, cette démarche ne peut pas faire fi de la fameuse «tyrannie du national», c'est-à-dire l'emprise croissante de l'appareil d'Etat dans l'encadrement des sociétés.⁶ Les Suisses de l'étranger ressentent cette évolution dans les années qui suivent la fin du premier conflit mondial: l'augmentation de l'immigration étrangère sur le territoire de la Confédération conduit progressivement à considérer les membres de la «Quatrième Suisse»⁷ comme des «déserteurs de temps de paix»,⁸ ayant abandonné leur patrie aux influences étrangères. Dès lors, sous l'impulsion de la très nationaliste NSH (Nouvelle Société Helvétique) formellement instituée en 1914, la Suisse abandonne une conception libérale de la politique migratoire pour proposer aux expatriés de concilier «les perspectives culturelles idéales d'un patriotisme pur avec les intérêts économiques du pays».⁹ Une commission des Suisses de l'étranger est instituée en 1917 pour leur permettre de s'exprimer et des groupes de la NSH se fondent dans les grandes capitales de l'émigration pour rappeler à tous leurs droits et devoirs.

Pourtant, ces incitations, si elles existent, ne sont pas forcément suivies d'effets visibles. En effet, si les Etats démontrent une volonté farouche de créer, de bricoler, de construire un système, en s'appuyant sur une institutionnalisation croissante et sur un contrôle de ses membres de plus en plus durement ressenti, il n'en reste pas moins que celui-ci reste fragile parce qu'il est neuf et parce que d'anciens liens et réseaux perdurent. Dans ce flou des années d'institutionnalisation, des pratiques transnationales, se créent, prospèrent et se développent.

La communauté des Suisses de Haute-Marne constitue un exemple de ces sociétés qui répondent au moins partiellement aux exigences transnationales: elles maintiennent en effet des réseaux indépendants et voire concurrents de toute incitation officielle, tout en s'appuyant sur des pratiques anciennes puisque, comme nous allons le voir, leur installation en France joue également sur la dynamique ancienne propre aux zones frontalières et aux déplacements transrégionaux.

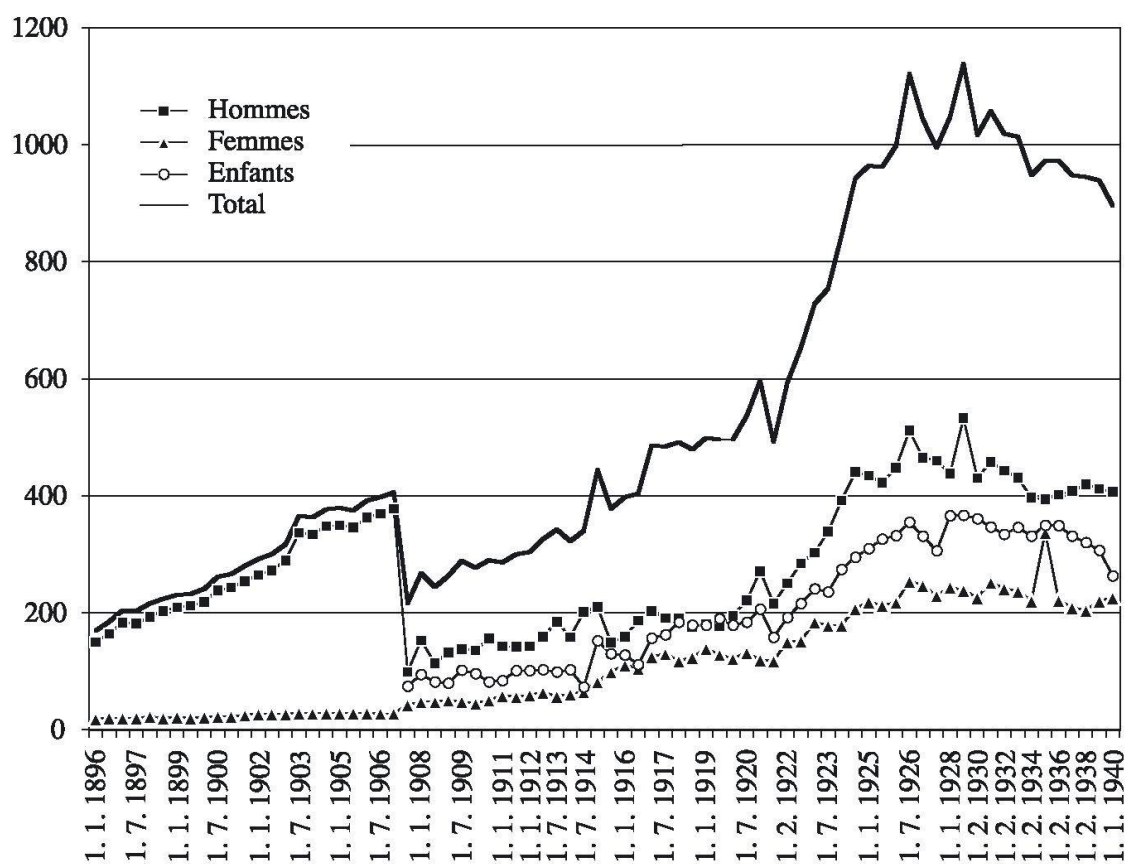
SUISSES EN FRANCE OU SUISSES DE FRANCE? L'EXEMPLE HAUT-MARNAIS

Nous étudierons la communauté suisse de Haute-Marne sur la période courant de 1880 à 1939, c'est-à-dire la période durant laquelle l'émigration s'intensifie. En 1935, 144'000 ressortissants helvétiques sont recensés hors des frontières nationales. Si l'outre-mer accueille la plus grande partie d'entre eux, un tiers est installé dans les grands pays européens, au premier rang desquels figure la France. Dans ce dernier cas, si les réseaux que nous allons décrire peuvent se développer, c'est surtout en raison du désintérêt que porte le gouvernement suisse à ses ressortissants en partance pour l'Europe. Jusqu'en 1914, toutes ces personnes ne sont pas même juridiquement considérées comme émigrants à la différence des partants pour l'outre-mer qui font l'objet d'une attention et d'un enregistrement tout particuliers.

La présence des Confédérés en Haute-Marne est pourtant ancienne; en particulier, depuis le bas Moyen Âge jusqu'au début du 19^e siècle, de nombreuses religieuses ont été placées dans des couvents de la région.¹⁰ Mais le groupe que nous allons prendre comme exemple s'installe et croît de manière irrégulière mais spectaculaire à partir de la fin du 19^e siècle.

En 1896, les Suisses sont 169 dans le département. Au début de l'année 1906, ils sont déjà près de 400. L'écrasante majorité est alors employée à la construction du canal qui relie la Marne à la Saône. Dès lors, la fermeture du chantier entraîne en 1907 le départ de la très grande majorité des ouvriers. C'est alors qu'une migration de jeunes hommes célibataires, de fratries, mais aussi de familles se met en place. Surtout, ces arrivées sont définitives et prennent le relais des migrations traditionnelles des métiers. Même la première Guerre Mondiale freine peu les arrivées et, dès 1920, les Suisses sont à nouveau près de 500; au déclenchement de la seconde Guerre Mondiale, leur effectif a doublé (fig. 1).

Ces chiffres peuvent paraître bien faibles mais mise en regard avec l'évolution de la population d'accueil, d'une part, et de la population étrangère, d'autre part, la croissance de la population suisse apparaît significative. Si elle augmente relativement sa part au sein d'une population totale constamment orientée à la baisse, on note surtout que le pourcentage des Suisses par rapport à l'ensemble de la population étrangère installée en Haute-Marne est bien supérieur à la moyenne française. Alors que cette dernière s'établit à 5-6 pour cent, en Haute-Marne le taux oscille entre 12 pour cent et 20 pour cent. Si l'on excepte les départements frontaliers, en 1926, la Haute-Marne présente, sur le plan national, les résultats les plus élevés.

Fig. 1: *Evolution de la population suisse en Haute-Marne (1896–1940)*

composition socioprofessionnelle du groupe. L'augmentation profite surtout aux professions du secteur primaire et notamment aux fromagers qui choisissent le Sud du département comme lieu d'installation privilégié, après avoir progressivement occupé les pâtures des régions du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône depuis le milieu du 19^e siècle. En 1926, 300 chefs de famille sont ainsi occupés dans l'agriculture. Dans ce groupe, on compte beaucoup plus d'Alémaniques que de Romands, la migration tessinoise ayant quasiment disparu avec les migrations des métiers du bâtiment. Cette composition socioprofessionnelle de la migration va changer progressivement le paysage des campagnes haut-marnaises. Celles-ci s'étaient en fait largement dépeuplées sous l'effet de l'industrialisation massive de la vallée de la Marne depuis le milieu du 19^e siècle; attirés par les usines, où le salaire quoique faible est régulier, les paysans locaux ont abandonné d'autant plus vite leurs fermes, que les terres de la région sont excessivement pauvres, calcaires et peu adaptées à la polyculture traditionnellement pratiquée. Ce phénomène de déprise agricole ■ 85

est bientôt aggravé par les conséquences de la première Guerre Mondiale, qui voit la disparition de nombreux hommes. Dans ce contexte, les agriculteurs et fromagers suisses vont progressivement contribuer à la reconversion de ces terres en pâtures.

Si l'on s'en tient à une analyse traditionnelle fondée sur les concepts d'intégration, d'assimilation voire d'acculturation qu'utilise par exemple Dominique Schnapper,¹¹ la manière dont les Suisses de Haute-Marne fusionnent finalement avec la société d'accueil peut paraître surprenante. Cette surprise part d'un paradoxe: alors que le groupe est relativement bien accepté par les Français, il tarde à devenir français. En particulier, alors qu'à l'échelle nationale les Suisses fournissent une grande part des demandes de naturalisation, ceux de Haute-Marne sont parmi ceux qui la demandent le moins. D'ailleurs un fromager de la première génération décrit cette attitude en ces termes: «Si je changeais de nationalité, je serais un mauvais Suisse et avec un mauvais Suisse on ne peut pas faire de bons Français.»¹²

Une hypothèse pour résoudre ce paradoxe serait de mettre en avant les éventuelles réactions négatives des Français à l'égard du groupe. Si l'on a tendance à les minimiser, celles-ci n'en sont pas moins fréquentes. La raison première de ces réactions est relativement simple: 70 pour cent des migrants sont de langue alémanique. Dans un département proche de l'Allemagne, la peur et la haine du «Boche» est vive, et la confusion est alors générale. Les témoignages de la communauté suisse sur cette question sont nombreux: si la langue alémanique était considérée comme la langue officielle des éleveurs-fromagers qui se réunissent le dimanche, beaucoup évoquent la nécessité de se cacher dans l'arrière-boutique pour ne pas se faire entendre des clients. Mais ces problèmes prennent surtout une tournure dramatique dans les années 1930, quand la lutte contre la crise économique impose de trouver des coupables et de libérer des emplois.

Pourtant, si la crainte du «Boche» est toujours prête à resurgir, il n'en reste pas moins que le bienfait économique apporté par cette migration a aidé les Suisses à s'insérer. Ainsi, à l'occasion de l'enquête orale menée pour réaliser cette étude, nous demandions si l'intégration avait été bonne. De nombreuses personnes ont répondu par une phrase équivalente à celle énoncée par la fille d'un fromager: «La fabrication de fromage de gruyère a permis aux nombreux petits agriculteurs d'écouler leur lait et de ce fait avoir un revenu non négligeable.»¹³

Au-delà de cet aspect strictement économique, l'image du fromager évolue rapidement. Au 19^e siècle, ce dernier apparaît, comme tous les artisans exerçant une activité transformatrice, sous la figure du sorcier: toute la communauté dépend alors d'un secret, la maîtrise des présures.

86 ■ Mais très vite, le fromager est associé à une imagerie quasi-publicitaire, qui,

bien que toujours crainte sous certains aspects, va contenir également une part de rêves. En ce sens, le choix publicitaire de l'entreprise Graf dans les années 1930 est troublant; une brochure destinée aux enfants met en scène les personnages fétiches de la marque (Graf et Tartinette), qui sont, en eux-mêmes, déjà fort évocateurs d'une stratégie d'alliance. Leur aventure, qui les mène de l'alpage à l'usine, a pour lieu la haute montagne, la Suisse, et non la moyenne montagne du Jura, où l'entreprise est pourtant installée. En revanche, l'ambiance est dominée par les couleurs tricolores. De manière très suggestive, les héros sont habillés en sans-culottes. Cette ambiguïté du cadre marque symboliquement une volonté d'intégration mais également de différenciation, alors même que celle-ci, en collant à une image attendue, sert à «vendre» et à se faire accepter. Dès lors, s'ancrer dans ses origines, les maintenir, les faire vivre et voir à des moments précis, pour mieux s'intégrer, telle est souvent la méthode utilisée par les arrivants et parfois leurs enfants. Dans une profession, basée sur la transformation du lait mais aussi sur la capacité à vendre et faire vendre, l'attachement, le maintien du lien avec le pays est de fait valorisé. Les Français attendent qu'un «bon» fromager ne dissimule pas ses origines et ait l'accent suisse ou ce qui est pensé comme tel, c'est-à-dire un phrasé traînant avec quelques accents gutturaux; en conséquence, il semble qu'un migrant s'engage d'autant plus facilement dans des pratiques transnationales qu'il est sûr que celles-ci vont finalement améliorer son image en France. Paradoxalement, dans ce cas, le maintien visible de liens avec le pays rend l'étrangeté et la différence acceptables.

Il n'est donc plus question d'expliquer la réticence de nombreux Suisses, y compris au sein de la seconde génération, à se sentir français par la seule attitude négative des accueillants. Si cette assimilation est incomplète, c'est que les migrants se créent des identités multiples qu'ils utilisent au gré des besoins. Détaillons encore ce processus.

La perspective transnationale tente d'expliquer comment et pourquoi les «trans-migrants» se jouent du cadre des frontières et des Etats. Pour leur part, les Suisses de Haute-Marne ne se situent pas dans un entre-deux. Au contraire, ils utilisent leurs deux appartenances territoriales pour valoriser également chacune d'entre elles. Exerçant un métier de terre et de terroir, la plupart des éleveurs et fromagers cherchent à reconstituer autour d'eux le paysage familial de leur enfance. Ainsi, nombreux sont ceux qui nomment leur fromagerie le «Chalet». D'autres, pour marquer la prospérité de leur famille, remplacent le traditionnel tas de fumier de Lorraine par des fleurs sur la façade des maisons, selon cette tradition amenée de l'Emmenthal. De même, la plupart des éleveurs suisses ont fait venir du pays les vaches brunes des alpages pour les faire paître sur les prairies nouvellement créées dans leurs villages du Sud haut-marnais.

L'hypothétique attente d'un retour n'est pas la seule raison qui puisse expliquer le paradoxe que nous avons formulé précédemment. Si le pays ne peut facilement être oublié et surtout s'il peut être aussi facilement convoqué par les migrants, c'est que des réseaux se sont maintenus indépendamment de l'attitude des accueillants. Ces réseaux ne sont d'ailleurs pas dirigés uniquement vers la seule Suisse mais relient un certain nombre de Suisses de l'étranger entre eux. Ces liens ont souvent des ressorts professionnels, même si, à l'origine de la première migration, il n'y a pas toujours d'information précise. Les migrations rurales sont ici souvent transitions plus que ruptures. En particulier, les saisons permettent souvent de «repérer» les possibilités d'établissement, d'intégrer l'idée d'un départ, qui se précipite pendant et après le premier conflit mondial. A. Kursner est ainsi «venu pour la première fois en France en 1908, occupé pendant toute la bonne saison à la garde des troupeaux sur la montagne de Gettaz [Jura] pour le compte d'un de ses oncles demeuré en Suisse». Il répète ce travail chaque saison jusqu'en 1913, avant d'être mobilisé. En 1916, après son service, il s'installe à Chaumont, et s'y fixe définitivement.¹⁴ Cette première installation qui réussit génère la mise en route d'un réseau de migration, qui se complexifie à mesure que de nouvelles arrivées ont lieu, selon le principe bien connu de la «chain-migration». Et si, dans les premiers temps, l'information est exclusivement transmise depuis la France, et notamment des zones strictement frontalières, vers la Suisse, elle l'est de plus en plus, en France, d'un département à l'autre. Activée par des «Suisses-pionniers», qui ont progressivement quitté les départements frontaliers comme le Doubs pour des régions plus avancées vers l'Ouest comme la Haute-Saône ou le Jura, elle provoque progressivement le déplacement de la communauté installée près des frontières et, avec elle, de la zone de production fromagère. Même s'il existe autant de voies d'information qu'il existe de chemins de migration, ces déplacements s'effectuent donc dans le cadre très strict de réseaux bien souvent créés et entretenus depuis la Suisse. Ceux-ci sont d'ordre amical, professionnel et/ou géographique, fait qui explique l'étroitesse de la zone de recrutement des migrants. Ainsi, les fromagers sont principalement originaires de Fribourg jusqu'en 1914. Puis les migrants originaires des cantons de Thurgovie, de Saint-Gall mais surtout de Berne et de Lucerne deviennent majoritaires. On assiste au déplacement d'une même micro-société, extrêmement solidaire, depuis la Suisse vers la France, qui, pour une partie, ne s'installera pas définitivement en France, mais rentre au pays à la retraite.

Une des caractéristiques de cette société est son habitude de la migration. En effet, sans avoir connu personnellement d'autres aventures à l'étranger, nom-

cette identité de «Suisse de l'étranger». Les réseaux qui l'unissent ne sont pas forcément concrets, mais ils sont de facto bien réels et rattachent sans arrêt le fromager de Haute-Marne à une réalité transnationale, qui dépasse assez largement la Suisse ou la France. C'est le cas de quelques familles que nous avons pu interroger pour lesquelles la tradition de l'émigration est non seulement ancienne et fructueuse mais également valorisée. La famille Schaltegger, dont les trois frères sont venus en Haute-Marne, parle ainsi d'oncles partis en Australie, en Prusse Orientale ou encore au Guatemala. Tous participent, en effet, par leurs histoires, de la grande diaspora suisse. Tous en parlent spontanément, puisqu'elle les relie, depuis ce petit coin de France, à la Suisse, aux autres communautés, et à l'histoire des grandes migrations.

Dans la pratique, cette «Cinquième Suisse» n'a pas forcément le caractère idéal, que d'aucun aimerait que ces membres présentent. Mais le recours actuel à cette identité de «Suisse de l'étranger», valorisée par l'ensemble des gouvernements suisses, signifie que les incitations officielles, précédemment décrites, diffusées après la première Guerre Mondiale au travers des consulats et de multiples brochures destinées aux Suisses de l'étranger, ont fini par être d'autant mieux intégrées par les migrants eux-mêmes qu'elles entraient dans le cadre des réseaux déjà en fonction. Concrètement, à l'époque, dans l'ensemble des départements limitrophes à la Haute-Marne, ces incitations se traduisent par la création d'associations suisses parrainées par les consulats qui fournissent les statuts et aident les membres. Mais l'étonnement est grand pour le département qui nous intéresse puisque aucun de ces groupes ne s'est jamais créé dans l'entre-deux-guerres. Il semble que les réseaux transnationaux haut-marnais ne se déterminaient qu'en fonction d'un marché local, sans que l'intérêt d'officialiser cette présence par une instance de représentation, officielle ou non, ne se soit faite immédiatement sentir.

D'ailleurs, la mise en garde d'Alejandro Portes, qui rappelle que toute activité à caractère transnational ne fait pas de celui qui la pratique un «transmigrant» à part entière, nous fait comprendre qu'il ne faut pas tenter de forcer le trait à tout prix.¹⁵ Le cas haut-marnais présente une de ces limites. D'un côté, les fromagers suisses peuvent apparaître comme des transmigrants, dans la mesure où ils entretiennent des réseaux bénéfiques avec la «mère patrie». Mr Baumann, dans l'arrière-boutique de sa crèmerie «La laiterie comtoise», sert ainsi de centre à un de ces réseaux, en achetant le matériel nécessaire de fromagerie. Mme Hermant-Baumann, sa fille, se souvient: «Pour fabriquer tous ces fromages [...] il fallait du matériel. Il n'était pas aisé de le trouver au sein d'une région où naissait l'industrie laitière. Aussi les fromagers perdus dans la campagne sollicitaient mon père qui fit venir dès son installation à Langres du matériel du Jura, de Savoie et surtout de Suisse: [...] bidons, ■ 89

tranche caillé, présure, caillettes de veau, toile à fromage, petit matériel de laboratoire pour analyses [...]» Un autre exemple concerne la formation professionnelle: de nombreux enfants de fromagers sont retournés en Suisse apprendre le métier, sans passer par la toute récente école de fromagerie de Mamirolles installée, par le gouvernement français, dans le Doubs. Ce fait, s'il peut certes s'expliquer par l'ancienneté des écoles suisses, qui leur donne une bien meilleure réputation, se comprend aussi comme une volonté de continuer à valoriser le caractère typique d'une activité.

Reste à savoir si ces réseaux sont entretenus pour le bien de la patrie ou pour le bien des migrants eux-mêmes. Or, les bénéfices que retire la patrie de ces réseaux est excessivement restreint. Ils n'arrivent pas à compenser les effets pervers qu'induit cette migration sur l'économie suisse. Les fromagers installés dans une zone finalement très proche de frontière franco-suisse, se présentent aussi et surtout comme des concurrents directs d'une activité qui, au sein de la Confédération helvétique, est en crise perpétuelle. D'ailleurs, les «barons du fromage», les gros industriels comme Graf, ont les premiers franchi la frontière pour échapper aux tarifs douaniers en vigueur à la fin du 19e siècle. Nous avons donc ici l'exemple de migrants qui ne s'engagent que dans des pratiques transnationales fortement sélectives, motivés autant par la nostalgie de la patrie absente que par les bénéfices économiques qu'ils sont susceptibles d'en retirer. Pour cette raison, la plupart des fromagers et agriculteurs s'intègrent à terme, totalement et parfaitement à un réseau économique, villageois, départemental; ils prennent rapidement part à la vie politique locale, adhèrent et/ou créent les syndicats de métier, sont également à la tête de fédérations d'anciens combattants français. Mais ceci n'empêche pas qu'à l'échelle «nationale», la Suisse de l'enfance est beaucoup trop présente pour être oubliée, voire considérée comme un simple lieu de mémoire. En effet, les deux champs sociaux coexistent: l'un monopolise les sentiments, l'histoire personnelle, l'autre concerne les aspects matériels pris ici dans un sens mélioratif, mais qui nécessitent une acculturation souhaitée mais progressive. Dans tous les cas, ne rien oublier du pays, ni de la langue, ni de son histoire, compte dans les stratégies d'installation en France.

Alors qu'en est-il de la réaction de l'Etat français face à cette «assimilation» savamment entretenue dans son imperfection? La pression de l'Etat-nation est ici quasi-inexistante, au moins jusque dans l'entre-deux-guerres. Puis, l'obligation de visas et, dès 1926, le renforcement de la législation migratoire, comme l'obligation de posséder un contrat de travail, rendent les migrations forcément moins spontanées, moins indépendantes et beaucoup plus contrôlées qu'elles pouvaient encore l'être dans les décennies précédentes. Or, si les con-

une situation sur le sol français, celle-ci est fort dépendante de la libéralité des préfets. En règle générale, elle est facile à obtenir pour des agriculteurs, arrivés, pour certains, dans la clandestinité. L'activité exercée par ces derniers est en effet fortement valorisée par la France, alors que les conditions d'accueil des Suisses en France sont réglées par un traité d'établissement très avantageux signé en 1882. Mais pendant le second conflit mondial, puisque la communauté est restée dans des contacts visibles avec son pays d'attache, elle perd momentanément ses acquis: le retour au pays est une solution largement plébiscitée. Certaines expériences insistent alors sur la fragilité d'une intégration qui, certes bonne, n'en est pas moins souvent récente et paradoxale et, pour cette raison, mise en doute par les accueillants. Dès lors, la création de cette identité hybride, ni totalement «française», ni totalement «suisse», peut se comprendre comme un des aspects d'une stratégie migratoire qui aurait inclus la possibilité d'un retour vers le pays natal.

Nous venons ici d'étudier le cas des fromagers. S'ils constituaient l'écrasante majorité des migrants installés en Haute-Marne, il ne faut pas oublier l'autre partie de la migration: celle des ouvriers. Si ces derniers ne sont pas apparus au fil de ces pages, c'est qu'ils sont restés à l'écart des réseaux empruntés par les fromagers, souvent hérités de pratiques anciennes et indépendants des réseaux «nationaux». Les rares membres du secteur secondaire qui les accompagnent recourent majoritairement au chemin officiel et négocié par la Suisse avec le gouvernement français, notamment dans les années 1920, lorsqu'il s'agit de répondre à l'énorme besoin de reconstruction qui se fait sentir en France. Mais bientôt, ces ouvriers sans qualification se présentent comme des concurrents directs de la main-d'œuvre autochtone. Et, pour cette raison, ils voient leur intérêt à abandonner toute pratique et engagement transnational grandir. En conséquence, ils fournissent l'essentiel des demandes de naturalisation dans l'entre-deux-guerres et se fondent rapidement dans la société française; ainsi, dans l'actuelle société suisse de Haute-Marne, seuls deux ou trois de leurs descendants sont inscrits sur la centaine de membres que compte l'Association.

Notes

- 1 Expression empruntée à l'ouvrage de Michèle Tribalat, *Faire France; une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris 1995.
- 2 Par exemple, la thèse essentielle de Marie-Claude Blanc-Chaléard, intitulée *Les Italiens dans l'Est parisien, années 1880–1960* a pour sous-titre *Une histoire d'intégration*.
- 3 Stéphanie Leu, *Comme un petit air de Suisse*, Chaumont 2003, et aussi «Les Suisses en Haute-Marne», *Etudes et Sources* 28 (2002), 227–247.
- 4 «Methodological nationalism is understood as the assumption that the nation/state/society is the natural social and political form of the modern world.» Définition donnée dans An-

- deas Wimmer, Nina Glick Schiller «Methodological Nationalism and Beyond: Nation-State Building, Migration and the Social Sciences», *Global Networks* 2 (2002), 301–334.
- 5 Gérald Arlettaz, «Les Suisses de l'étranger et l'identité nationale», *Etudes et sources* 12 (1986), 5–35.
 - 6 Gérard Noiriel, *La tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe. 1793–1993*, Paris 1991.
 - 7 Jusqu'en 1938 et la reconnaissance du romanche comme quatrième langue nationale, les Suisses de l'étranger forment la «Quatrième Suisse». Après cette date, ils deviendront la «Cinquième Suisse».
 - 8 Expression utilisée en 1920 par Paul de Vallière dans *L'émigration, ses causes, ses dangers, moyens de l'enrayer*, tiré à part de la *Revue Suisse d'utilité publique* (1920), 9.
 - 9 Gérald Arlettaz, «La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses de l'étranger (1914–1924). Aspects de la construction d'un nationalisme de type ethnique», *Etudes et Sources* 28 (2002), 44.
 - 10 La dernière sœur suisse est recensée en 1907 en Haute-Marne.
 - 11 Dominique Schnapper, *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*, Paris 1991.
 - 12 Claire Delfosse, «Le savoir-faire des fromagers suisses de la France de l'Est», *Etudes Rurales* 135/136 (1994), 144.
 - 13 Questionnaire, juillet 2000.
 - 14 Archives Départementales de Haute-Marne, 166 M 14.
 - 15 Alejandro Portes, «Conclusion: Theoretical Convergencies and Empirical Evidence in the Study of Immigrant Transnationalism», *International Migration Review* 37 (2003), 874–892.

ZUSAMMENFASSUNG

DIE SCHWEIZER IN FRANKREICH. EIN BEISPIEL VON «TRANSMIGRANTEN» IM ZEITALTER DER AUFKEIMENDEN NATIONALEN IDENTITÄT

Während sich die «Tyrannei des Nationalen» in den letzten Jahrzehnten des 19. Jahrhunderts in den europäischen Ländern ausbreitete, bewahrten die Schweizer in Frankreich, hier aufgezeigt am Beispiel der Schweizer Gemeinde in der Haute-Marne, vielschichtige Verbindungen zu ihrem Herkunftsland. Diese lassen sich nicht unbedingt in die Problematik des Transnationalismus einfügen, wenn dieses Konzept die Deterritorialisierung der Identität als Migrant voraussetzt.

Die Aufrechterhaltung dieser Verbindungen trug paradoxerweise dazu bei, die Akzeptanz dieser Gruppe von Schweizern in der französischen Gesellschaft zu beschleunigen. Gleichzeitig führte sie dazu, dass die ethnische Identität bekräftigt wurde. Auch die Schweizer Regierung begünstigte diesen Prozess, um ihren Einfluss auf die Auslandschweizerkolonie zu sichern, was den langjährigen Vereinnahmungsprozess dieser Netzwerke durch den Staat befördert haben könnte.